

# PUPITRE

## Fiche d'identité

Nom commercial : **PUPITRE**

Composition : **DIFENOCONAZOLE 250 g/L**

N° AMM : **2200905**

Type d'action : **FONGICIDES**

Formulation : **(EC) CONCENTRE  
EMULSIONNABLE**

Conditionnement : **0.5L**

Pupitre est un fongicide utilisable sur de nombreuses cultures (arboriculture, vigne, cultures maraichères) En vigne, c'est un anti-oïdium très performant sur Black-rot.

## Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Arbres arbustes d'ornements	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Sur arbustes d'ornement uniquement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Arbres arbustes d'ornements	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Sur arbustes d'ornement. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Arbres des forêts	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		20 m
Usage : Sur arbre d'ornement uniquement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Arbres des forêts	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	2		20 m
Usage : Sur arbres d'ornement. Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Asperges	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Utilisation après récolte des turions et à partir du stade 39. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Asperges	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Maladie des taches noires (Stemphylium)	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Utilisation après récolte des turions et à partir du stade 39. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Betterave potagère	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	2	28	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Brocolis	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur brocolis et choux-fleurs. Efficacité démontrée contre alternaria et Mycosphaerella brassicicola. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Carotte	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri branche	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Septoriose	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri rave	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur celeri rave. Efficacité démontrée sur l'alternariose. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Céleri rave	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Cerfeuil tubéreux	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : 1/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : /an pour limiter les risques de résistances.						
Chicorée Witloof production de racines	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria	0,5 L/HA	1	30	5 m
Usage : Dose : Applications : 1/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux de chine	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux feuilles	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Choux pommés	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Choux-fleurs	Trt Part.Aer.	Alternaria, Mycosphaerella brassicicola	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur brocolis et choux-fleurs. Efficacité démontrée contre alternaria et Mycosphaerella brassicicola. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Cognassiers	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Crosne	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Fenouil	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Septoriose	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Jujubier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Légumineuses fourragères porte-graine	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Mirabellier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Nashi	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Nectarinier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Nectarinier	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Néflier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Panais	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pêcher	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Pêcher	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,3 L/HA	2	7	20 m
Usage : Uniquement pêcher et nectarinier. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Persil à grosse racine	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Poirier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Pomme	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Pommier	Trt Part.Aer.	Tavelure	0,15 L/HA	3	21	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Prunier	Trt Part.Aer.	Monilia	0,3 L/HA	3	10	20 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Raifort	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Rosier	Trt Part.Aer.	Maladie des taches noires (Stemphylium)	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Rosier	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Rosier	Trt Part.Aer.	Rouille	0,5 L/HA	3		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Salsifis	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Scorsonères	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates	Trt Part.Aer.	Pourriture grise, Sclérotiniose	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Tomates - sous serre	Trt Part.Aer.	Pourriture grise, Sclérotiniose	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement autorisé sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## PUPITRE

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Tomates - sous serre	Trt Part.Aer.	Maladies des tâches brunes, Alternaria	0,5 L/HA	3	7	5 m
Usage : Uniquement sur tomate. Autorisé sous abri. Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Topinambours	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,5 L/HA	3	14	5 m
Usage : Dose : Applications : 3/an pour limiter les risques de résistances.						
Toutes cultures	Trt Part.Aer.	Maladies diverses	0,5 L/HA	2		5 m
Usage : Autorisé également sous abri. Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Oïdium	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Rougeot parasitaire	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : 2/an pour limiter les risques de résistances.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Black-rot	0,2 L/HA	2	21	5 m
Usage : Dose : Applications : Une troisième application est possible pour lutter spécifiquement contre le black rot.						

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# PUPITRE

## Description

## Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

## Informations réglementaires

Nom commercial :

PUPITRE



Mention d'avertissement :

**Danger**

Mention de danger :

**EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
**H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
**H319** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**H373** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
**H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

**P260** Ne pas respirer les brouillards.  
**P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
**P331** NE PAS faire vomir.  
**P301+P310** EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
**P337+P313** Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
**P501** Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation nationale

**SP 1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

**EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
**H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
**H319** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**H373** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
**H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# PUPITRE

**SPe 1** Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit avant le stade BBCH20 pour les usages sur tomates et choux (tous les choux et brocoli)

**BBCH 40** (développement des organes végétatifs de récolte) pour les usages sur carotte, céleri (rave et branche), betterave potagère, asperge, salsifis et cultures porte-graine.

**SPe 3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur vigne, betterave potagère, chicorée, salsifis, carotte, céleri et arbustes d'ornement. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur asperge, choux, tomate, cultures florales, cultures porte graines et légumineuses fourragères porte graines. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur pêcher, pommier, prunier et arbres d'ornement.

DRE	24h
Détenteur homologation :	SIPCAM France
Marque déposée :	SIPCAM France
Réglementation transport ADR :	Voir FDS

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**